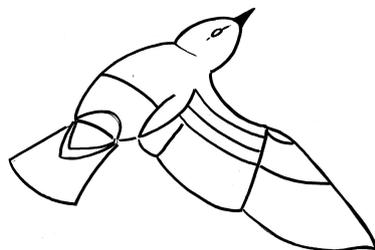


<http://faune-flore-futur.org/spip.php?article72>

**FAUNE FLORE**



**FUTUR...**

**ORNITHOLOGIE : Une espèce  
en résistance...**

- Blog -

Date de mise en ligne : dimanche 16 janvier 2022

---

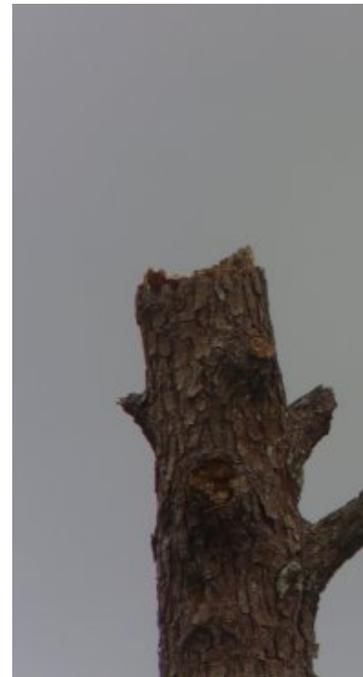
Copyright © BLOG D'UN NATURALISTE DANS LE SUD-OUEST - Tous

droits réservés

---

### **Le Grand Cormoran face aux actions des Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques en France : 23 ans de tirs dans les dortoirs ! Ces actions sont reconduites de manière chronique...**

**Photographie** : Nicolas PINCZON - Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*), immature (probablement 2A) sur un reposoir au-dessus de l'eau, Gave de Pau - 30 avril 2021 - 64 PAU



Comment commencer l'année 2022 ? Après quelques repas de fêtes en famille, lors desquels certains sujets rôdent ? Celui des tirs autorisés par les préfetures sur le Grand Cormoran par exemple ? Mais qu'est-ce que le statut ambigu de cet oiseau illustre finalement. Je tenais à évoquer cette espèce plus longuement à travers cette publication :

Le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) fait partie de la famille des phalacrocoracidés. Cette famille d'oiseau aquatique originaire des milieux tropicaux de l'Océanie s'est semble-t-il répandue il y a plusieurs millions d'année sur l'ensemble du globe. En Eurasie, des ossements ont été trouvés sur des vestiges de campements humains datant d'au moins 15000 ans, démontrant sa présence en Europe où il était peut être consommé occasionnellement pas les peuples chasseurs-cueilleur. Les populations européennes du Grand Cormoran ont par la suite été progressivement et méthodiquement éradiquées au fil des siècles par des actions de destruction, ne laissant que quelques colonies subsister...

L'espèce est protégée au niveau national en 1979 (Directive Oiseaux n° 79/409/CEE du 2 avril 1979). Dans un contexte qui ne lui est pas défavorable (sur le plan de sa protection mais également du fait de la modification des écosystèmes aquatiques européens dont l'eutrophisation chronique de la majorité des secteurs due aux rejets de l'agriculture intensive favorise la biomasse de certaines espèces de poisson), il reconstitue une population qui occupe toute l'Europe en à peine 30 ans.

Au sein des populations notamment européennes, il est possible de distinguer, depuis toujours, 2 formes probablement proches génétiquement mais sensiblement distinctes sur des aspects écologiques et morphologiques :

- ▶ la forme qui exploite les milieux aquatiques océaniques (et qui niche sur des rochers) - *Phalacrocorax carbo carbo* - dont les mâles conservent les plumes de la tête presque entièrement noires toute l'année,
- ▶ la forme qui exploite les milieux aquatiques continentaux (et qui niche sur des arbres) - *Phalacrocorax carbo sinensis* - légèrement moins massive et dont les mâles acquièrent un plumage blanc-grisâtre caractéristique sur la tête en période de reproduction en plus de la nette tache blanche au niveau du tibio-tarse.

C'est une espèce essentiellement piscivore qui recherche lorsqu'elle s'alimente les espèces de poissons

abondantes et grégaires, de taille très variable et facile à attraper. En France, sur les habitats d'eau douce, d'après les études de F.Fonteneau, J.Le Gentil, J.M.Paillisson, A.Carpentier, L.Marion en 2004 et 2009 (9784 poissons identifiés dans des contenus stomacaux), les Cyprinidés (Gardons, Brèmes, Ablettes, Carassins, Barbeaux, Chevaines, Tanche...) avec la Perche commune (Persidés) sont les groupes de poisson le plus capturé (69,2% des proies). Selon les sites de prélèvement une espèce comme le Gardon passe de 3,2% à 60,9% des proies ce qui montre l'opportunisme de l'oiseau. Signalons les résultats pour des espèces comme l'Anguille d'Europe (Anguillidés) qui est de 0,4% et pour le Brochet commun (Esocidés) qui est de 0,5%. On notera également, comme les naturalistes l'observent souvent, la capture du Poisson-chat (Ictaluridés) dans les zones où il est bien présent.

Un individu consomme au maximum 21% de sa masse corporelle par jour sur une étude réalisée en Ecosse (Grémillet, 2003). Mais cela reste moindre sur des zones plus chaudes comme le sud de l'Europe et pour des oiseaux plus petits, ainsi la Ligue pour la Protection des Oiseaux précise qu'en hivernage en France l'espèce habituellement ne pêche que 16% de sa masse corporelle par jour (360 gr en moyenne). Précisons que la masse de la sous-espèce *Ph.c.sinensis* (celle qui vit en Lot-et-Garonne) est de plus ou moins 2300 grammes (les différences sont liées au sexe, souvent avec des mâles plus gros). Ce besoin énergétique quotidien est, proportionnellement, identique aux autres espèces aquatiques. Lorsque la météorologie est froide en hiver, cette ration quotidienne doit être pêchée rapidement. Les oiseaux doivent être « efficaces » pour maintenir un métabolisme viable (l'espèce ne réduit pas sa température corporelle lorsqu'elle est sous l'eau donc perd beaucoup d'énergie, et elle ne constitue pratiquement pas de réserve de graisse). Le Grand Cormoran pratique parfois la pêche collective sur des secteurs où une forte quantité de proies a été repérée. C'est le cas sur des élevages non protégés ou lors de lâcher de jeunes poissons par les associations de pêche de loisirs. De plus, les poissons concernés ont une réaction de fuite plus faible que des poissons sauvages. Comme tout élément d'un système le Grand Cormoran s'intègre aux diverses compétitions qu'engendrent le fait de côtoyer d'autres espèces largement piscivores : poissons carnassiers, autres oiseaux, mammifères dont Homo sapiens...

Beaucoup des différents oiseaux présents dans les milieux aquatiques, piscivores, insectivores, crustacivores, herbivores... ont dû, au cours de l'évolution résoudre un problème important afin d'avoir accès à leurs ressources : se déplacer sous l'eau ! La famille des phalacrocoracidés possède la panoplie complète nécessaire à cette pratique : corps profilé, pattes palmées, membrane nictitante, glande uropygienne pour imperméabiliser le plumage. Toutefois, la différence avec d'autres espèces plongeuses réside dans le compromis entre 1-conserver de l'air dans les plumes pour être isolé de l'eau et du froid lors d'une plongée et 2-résister à la poussée d'Archimède pour atteindre quelques profondeurs intéressantes. Je me permets de rajouter une 3<sup>ème</sup> contrainte, car j'observe également que, pour des oiseaux plongeurs-nageurs, les Cormorans ont aussi conservé de très bonnes capacités voilières (ce sont de grands migrants qui utilisent le vol battu et plané pour sillonner toute l'Europe jusqu'à l'Afrique du Nord (il est possible de consulter les connaissances sur les déplacements par les suivis d'individus bagués et contrôlés sur le site CRBPO - Data : Cartographie (mnhn.fr)). Ainsi, comme l'explique David Grémillet (c.f Bibliographie) une espèce comme le Grand Cormoran a des plumes dont seulement la moitié (la base) est structurée pour conserver de l'air, qui va envelopper l'oiseau d'un manteau étanche de quelques millimètres lors d'une plongée et l'autre moitié (l'extrémité), plus lâche, va s'imbiber d'eau et donc permettre de descendre plus facilement sous les quelques mètres d'eau qu'il doit prospecter pour manger. La ligne de flottaison de l'oiseau est ainsi très basse. C'est un plumage semi-aquatique. Les Cormorans font donc partie d'une famille d'oiseau tout à fait adaptée à un mode de vie de pêcheur en apnée qu'il associe à la pratique du vol à voile. Lors de la période de reproduction, d'avril à juillet, cette espèce se déplace activement sur les différentes zones de pêches potentielles d'un territoire (rivières, étangs...). En comparaison avec d'autres espèces aquatiques, regardez une Foulque macroule (*Fulica atra*) en train d'essayer de s'immerger alors qu'elle flotte comme un bouchon de liège ! Ou considérez les Podicipédidés (les Grèbes) ou les Gaviidés (les Plongeurs) qui ont optimisé sur l'hydrodynamisme de leur silhouette combiné à l'étanchéité parfaite de leur plumage mais qui ont un vol très rapide, souvent bref et en ligne droite (cela reste 2 familles de migrants malgré tout ! Sans doute avec moins de capacité que les Grands Cormorans) et qui n'exploitent qu'une surface d'eau optimum lors de la nidification, sans déplacements aériens. Les canards plongeurs (Fuligules, Macreuses, Eiders, Harles...) associent assez bien leurs capacités de vol à celle de pouvoir plonger. Le Harle bièvre (*Mergus merganser*) notamment, est une espèce cavernicole arboricole (voire rupestre) et niche donc habituellement dans les cavités des arbres riverains. Cela suggère des déplacements en période de nidification et une certaine dextérité à manoeuvrer dans les airs.

Les études de David Grémillet sur le Grand Cormorans ont encore démontré un aspect adaptatif tout à fait

remarquable : cette espèce utilise l'acoustique sous l'eau pour repérer des proies potentielles. Il est connu de la part des Strigidés et des Tytonidés (les hiboux et les chouettes) une forte utilisation des sons émis par les micromammifères pour s'approcher d'eux jusqu'à la capture. Au-delà de l'écholocation, les Chiroptères utilisent également les émissions ultrasonores des insectes nocturnes pour les localiser avec précision. Sous l'eau, notre Cormoran serait bel et bien à l'écoute des « bruits » de poisson... la pêche dans des eaux turbides est donc possible, voire avantageuse ! Cela est donc un atout considérable pour exploiter tous les milieux aquatiques et cela jusqu'à l'arctique (pêche nocturne pendant la nuit polaire) !

Enfin, la posture caractéristique de l'espèce qui « sèche » les ailes déployées, serait en fait une manière d'activer la digestion après des séquences de pêche dans l'eau où l'oiseau a rempli son estomac et a donc besoin de chaleur pour assimiler plus rapidement sa pêche. Cette énergie vient des muscles pectoraux tendus par la posture employée. C'est donc juste un petit digestif !

Il est étonnant de voir cet oiseau imposant venir se « remiser » sur quelques branches fines au sommet des grands arbres riverains. Les groupes fonctionnent en dortoirs nocturnes, sur lesquels les oiseaux peuvent échanger quelques informations (ce sont des lieux sociaux, de rencontres et d'échanges où l'on entend les oiseaux « discuter » le soir), avant de repartir à l'aube pêcher dans un rayon d'au moins une quinzaine de kilomètres.

**Photographie** : Nicolas PINCZON - Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*), individus au dortoir, Lot-et-Garonne - 22 décembre 2021



Cet oiseau a bien sa place dans nos milieux aquatiques sauvages. Seules les piscicultures professionnelles devraient pouvoir empêcher les Grands Cormorans par diverses techniques (filets, prélèvement) de venir pêcher sur leurs plans d'eau d'élevage.

Malgré la logique qui veut que la chasse (sous forme de « prélèvement ») de cette espèce protégée et non consommée ne devrait pas concerner les affaires de la pêche de loisirs, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatiques de Lot-et-Garonne (comme la majorité des départements français) obtient un quota de tirs de régulation de la part de la Préfecture de 500 oiseaux par an. A ce jour, l'estimation des « dégâts » que provoquerait le Grand Cormoran dans les milieux d'eau libre (naturels) n'est pourtant pas démontrée. Les tirs sont effectués par des chasseurs locaux (juste déclarés à l'OFB). Ces demandes de régulation sont officielles depuis 1997 et les quotas ont été en hausse jusqu'aux 500 oiseaux annuels. Les oiseaux sont tirés le plus souvent au dortoir à la tombée de la nuit (dortoir parfois mixte avec des ardéidés protégés notamment la Grande Aigrette (*Ardea alba*)) et ne sont pas prélevés lorsqu'ils tombent dans l'eau, c'est-à-dire dans la majorité des cas. Les oiseaux blessés se noient au fil du courant. D'après des échanges avec les tireurs, ces tirs ne semblent démontrer aucune efficacité sur l'évolution des effectifs localement, depuis 23 années qu'ils sont réalisés.

Aussi, pourquoi continuer cette pratique de la part de cet acteur local ? Il y a une adéquation négative entre l'objectif et la technique.

Le report de ce questionnement à une échelle plus vaste, européenne, est nécessaire : quelle est la conséquence

de tous les tirs (réalisés par la majorité des pays de l'Union) sur la population de Grand Cormoran ? (Je n'ai pas trouvé de rapport récent sur les modalités, l'organisation des tirs et les effectifs d'individus tués chaque année. Existe-t-il ?). Pour connaître cet impact, cela demanderait une connaissance très fine de la dynamique démographique de cette très vaste population. Celle-ci a dû inclure cette contrainte de prédation dans son fonctionnement et peut être produire davantage de jeunes pour faire face à une mortalité plus importante ? Il serait souhaitable également de considérer la capacité d'accueil de cette espèce sur ces différents territoires mais cela est impossible. De manière plus pragmatique (nous avons un peu de recul maintenant), s'il y avait une contrainte d'un manque de ressource alimentaire pour l'espèce, les effectifs baisseraient inexorablement. Or ce n'est pas le cas. De même, aucun déclin sévère d'autres espèces piscicoles qui fréquentent les mêmes habitats n'a été constaté du fait de compétition extra-spécifique (je pense aux Ardéidés). Depuis maintenant 15 années que les effectifs du Grand Cormoran sont, semble-t-il reconstitués (et même encore sensiblement en hausse malgré les tirs), la ressource en Cyprinidés est toujours là. La présence d'un prédateur piscivore comme le Grand Cormoran est possiblement bénéfique sur des espèces abondantes de poissons (sélection par la prédation). Ce phénomène est plus connu chez les grands prédateurs carnivores (Canidés, Félidés...) sur les herbivores. Le Grand Cormoran ne « pullule » pas, et sa croissance n'est pas exponentielle, il ne détruit pas les populations de poissons qu'il consomme. Il est là simplement parce qu'il y a une niche écologique de disponible.

L'argument souvent entendu sur le terrain par les pêcheurs reste complètement simpliste, subjectif et bien arrangeant « il y en a beaucoup trop ». Que savons-nous de la multitude des espèces sauvages aujourd'hui ? Les Fédérations de pêche n'ont jamais prouvé un impact négatif du Grand Cormoran sur les populations de poissons sauvages. Si une baisse de ces populations de poissons est réelle, est-elle vraiment la conséquence d'une surpopulation d'un oiseau qui recolonise un territoire de manière naturelle ?

Les chasseurs de la Perdrix grise sauvage (*Perdix perdix*) de la moitié nord de la France qui ont pu accuser l'augmentation des populations de la Buse variable (*Buteo buteo*) après sa protection (en 1976) comme une cause du déclin (catastrophique) de cette espèce de Perdrix à partir des années 1980, n'avaient-ils pas (au-delà du fait qu'ils connaissent peu le régime alimentaire de ce rapace, basé sur les micromammifères, voire sur les vers-de-terre en hiver) vu venir la transformation radicale des habitats agricoles et l'utilisation massive de néonicotinoïdes ?

Les chasseurs et les pêcheurs ont une approche très artificielle (voire kitch, je pense aux prairies fleuries des chasseurs...) de la gestion des milieux naturels ou semi-naturels. Les espèces qui ont une valeur dans le cadre de ces loisirs sont priorisés (gibiers, poissons carnassiers...) au détriment de l'équilibre des écosystèmes. Non, les chasseurs et les pêcheurs ne sont pas les premiers protecteurs de la biodiversité en France (introduction d'espèces exogène ou hybride d'élevage, aire de nourrissage...). Sans parler des nombreuses espèces qui ne devraient pas ou plus être chassées ou pêchées. La réalité actuelle de l'état des populations d'oiseaux sauvages ne permet plus aucune "tradition" (chasse aux Alouettes, Tourterelles, Limicoles...).

En France le dernier comptage des Grands Cormorans qui a eu lieu en 2017-2018 (14ième recensement, une synthèse est faite tous les 3 ans, coordonnée par l'UMR CNRS ECOBIO à Rennes (Loïc Marion) et financé par le Ministère de la Transition Écologique) montre une légère hausse des effectifs hivernants (+1,75%) par rapport au comptage de 2014-2015. Seuls les hivers froids limitent les populations du grand Cormoran (-12,51% en 2009). La Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatiques devrait donc lutter contre le réchauffement climatique plutôt que de se permettre ces tirs inutiles et peu éthiques.

L'espèce niche maintenant dans de nombreux pays européens du Nord au Sud. Les effectifs en période de nidification pour la population française continentale (*Ph.c.sinensis*) étaient de 9660 couples environ en 2018 avec un ralentissement net de la croissance (progression de 0,92%) en comparaison avec 2015 (les colonies sont juste plus nombreuses mais plus petites). Dans les autres pays européens la population nicheuse s'est stabilisée depuis 2006 (L.Marion, 2019).

Il apparaît que cette obtention de tir des Grands Cormorans de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatiques relève plus d'une action politico-économique que d'une action écologique de régulation. Il faut protéger l'économie de la pêche de loisirs dans le Lot-et-Garonne en sacrifiant 500 oiseaux par an, avec une médiatisation auprès des pêcheurs du dimanche, et cela plutôt que de protéger concrètement les milieux aquatiques.

Les fleuves et les rivières, ainsi que tous les poissons qui y vivent de manière endogène, en eau libre, ne sont pas la propriété des pêcheurs ! Ni même de quiconque. Le Grand Cormoran a donc le droit d'y pêcher lui aussi. Le poisson est à celui qui l'attrape ! L'économie basée sur la pêche d'espèces de poissons sauvages devrait donc être

extrêmement modérée et respectueuse des milieux aquatiques et de sa chaîne trophique inhérente.

Nous sommes loin de la philosophie du brave pêcheur qui descend passer l'après-midi au bord de l'eau et s'extasie humblement de la beauté et de la richesse naturelle des lieux... la pêche de loisir est devenue un marché, une approche purement commerciale pour les associations gestionnaires de ces pratiques et peu importe l'état de santé des rivières... peu importe les tirs inutiles d'oiseaux sauvages et protégés. L'impact économique de la pêche en Lot-et-Garonne est estimé à 24,3 millions d'euros (bilan d'activité de la FPPMA47 de 2020).

Cela devient le devoir de tous de protéger ces habitats (sans arrière-pensées utilitaires) des réels dangers qui les menacent : pollution (industrie, agriculture intensive), irrigation, réchauffement de l'eau, destruction des habitats annexes, pêche illégale, introduction d'espèces hybrides ou exogènes citons simplement le Ragondin (*Myocastor coypus*) ou l'Écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) mais aussi dans certains bassins (comme celui de la Garonne) le Silure glane (*Silurus glanis*), d'ailleurs pêché, lui, en « No Kill » !

Confier la protection des milieux aquatiques à une association qui valorise la pêche sportive ou au « trophée » n'est-il pas contradictoire ? N'est-ce pas, pour elle, une manière d'être jugé et partie ?

Le Silure glane est une espèce exogène qui s'est répandue dans tout le bassin de la Garonne du fait des lâchés artificiels organisés par des associations de pêche ou par des pêcheurs particuliers. Cette espèce a, pour le coup, largement montré son impact négatif sur les espèces de poissons sauvages (notamment migrateurs comme les Lamproies, Aloses, Saumons, Truites...) - voir les travaux de Frédéric Santoul (c.f. Bibliographie).

Enfin, d'autres dimensions, plus irrationnelles, sont avancées quant à ce besoin de contrôler à tous prix les Grands Cormorans. Ces dimensions sont sociales et culturelles (C. Méchin, 2007). Il y a une exagération (parfois métaphorique) dans le mécontentement chronique des pêcheurs de loisir. L'oiseau passe pour un envahisseur, un ennemi (comparé aux Nazis éventuellement), et est toujours un « gros mangeur ». La rhétorique, en restant subjective, peut s'affiner et l'oiseau devient une « catastrophe écologique » qui déstabilise les écosystèmes. Ainsi, une génération de pêcheur n'a pas accepté cette « nouvelle » espèce. Mais elle n'était nouvelle que pour eux. Dès les années 1980 ce sont ces oiseaux étranges et inconnus (en eau douce) qui sont venus du ciel troubler, semble-t-il, leur paix de pêcheur. L'oiseau se coltinait déjà une mauvaise réputation depuis probablement plusieurs siècles. Il a été classé, dans l'imaginaire de pêcheurs, du côté des oiseaux mal aimés parce qu'il « représente » quelque chose, au-delà d'être un hypothétique concurrent. Quelque chose d'immuable (le sauvage), à moins que cela soit son aspect physique, sa noirceur, sa lourdeur ? La forte mobilisation des associations et fédérations de pêcheurs de loisir au niveau national, le fonctionnement de l'administration française, leur a permis de récupérer le droit dérogatoire de les tirer depuis 1997. Sans aucune remise en question à ce jour... Ces tirs ne sont pas fondés écologiquement parlant.

En termes de communications, alors que les tirs de régulation des 500 Cormorans ne sont pas mentionnés dans le Plan Départemental pour la Protection des Milieux Aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) de la Fédération de pêche Lot-et-Garonne sur la période 2017-2021, une vulgarisation tout à fait succincte, peu documentée, qui focalise sur ces actions de tirs, a lieu dans la presse locale. Les clichés faciles continuent et l'oiseau sera toujours un « gros mangeur de poisson ». Les éventuels opposants (comme la Ligue de Protection des Oiseaux) ne sont pas consultés. Enfin, la légende d'une photographie (SUD-OUEST, 15 nov 2021) peut comparer un petit groupe de Cormorans au film d'Alfred Hitchcock « *Les Oiseaux* », ne pouvant ainsi les stigmatiser que comme des oiseaux inquiétants, invasifs et agressifs au point d'attaquer les populations humaines... Les phantasmes négatifs vont toujours bon train ! A ces propos diffamatoires, les oiseaux n'ont pas le droit de réponse ! Hitchcock faisait de la fiction. Le journalisme devrait nous informer d'une réalité ! Quitte à utiliser une allusion cinématographique, je me demande si ce sujet n'aurait pas été mieux illustré avec le film de Rowdy Herrington « *Piège en eaux troubles* » (certes de moins bonne qualité qu'un Hitchcock) où les cadavres flottent et où le serial killer est un flic...

Vous l'aurez compris, je reste plutôt favorable à la chasse et à la pêche. Je suis en revanche nettement opposé aux actions des chasseurs et des pêcheurs et aux droits que l'on peut leur confier. Un coup de fusil ne résout rien.

Je n'aime pas les généralités. N'opposons pas naïvement deux camps. Difficile aussi de ne parler que de LA chasse ou de LA pêche. Il y a une multiplicité des pratiques de chasse et de pêche. De même, il y a un lien étroit entre les agriculteurs, les chasseurs et les pêcheurs et une seule personne peut être les trois à la fois ! La raisonnable petite chasse paysanne a disparu avec le petit gibier sauvage. Les élevages, l'hybridation, le nourrissage, la dégradation des milieux ruraux ont largement favorisé le Sanglier d'Europe (*Sus scrofa*). Son contrôle ne semble plus s'apparenter à de la chasse. Il y a comme une systématisation des actes de régulation de la faune sauvage. Alors

que cela est indispensable actuellement pour le Sanglier et le Ragondin, cela devrait être du cas par cas pour les Canidés ou le Grand Cormoran. Pour les Mustélinés, dont beaucoup d'espèces régressent indéniablement, le piégeage n'est absolument pas sélectif, ce qui pose le problème des captures de Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), de Putois d'Europe (*Mustela putorius*).

Charles Stépanoff (c.f Bibliographie) aborde à travers Michel Foucault, l'idée de biopouvoir cynégétique. Il y a un contrôle de la rentabilité des populations animales chassées et pêchées. Ainsi le pêcheur ne voit le poisson (même sauvage du moment qu'il se pêche et qu'il se mange) que comme un capital, une marchandise.

Pour moi, ce n'est pas tant le fait de tuer un animal qui pose problème. Encore faut-il que cela ait un sens. Mais, de ne pas admettre que, pour sauvegarder l'avenir, il faut comprendre l'intégrité des écosystèmes, l'extraordinaire complexité du vivant et cela sans aucune considération d'exploitation du sauvage. Faire simplement partie intégrante de ce monde. Il ne me semble pas que les chasseurs-pêcheurs habitent véritablement un territoire. Ils « surjouent » afin de faire exister une classe sociale, des traditions et tout un monde révolu, ils bricolent un nouvel "ancien monde". C'est à la fois une crise de leur identité mais avec une dimension politique et économique qui est de plus en plus flagrante. Cela sous-entend des tensions de pouvoirs, de la communication démagogique... Ils agissent maintenant comme si le monde devait s'adapter à eux et à leurs idées archaïques et non l'inverse. Peuvent-ils seulement se projeter et s'imaginer dans un futur naturel et sauvage ? Ils prônent une nature rentable économiquement. Ils ne connaissent que la biodiversité qui les intéresse et ne font que communiquer avec ce mot. Avec eux nous perdons le sauvage. Je ne veux pas du monde insipide qu'ils nous infligent. J'attendais de leur part quelque chose de plus subtile. Avec eux, j'ai bien peur que nous allons devoir nous satisfaire d'une nature simplifiée. Les agriculteurs-chasseurs-pêcheurs vu comme les jardiniers de nos paysages et garants d'une riche biodiversité... je n'y crois pas encore.

Actuellement, du fait de ces modes de gestions, nous voilà avec deux réels ravageurs pour les écosystèmes : l'un sur terre, le Sanglier, et l'autre dans l'eau, le Silure.

Ajoutons que les moyens mis en place par l'Etat, à travers les services départementaux de l'Office Français de la Biodiversité, pour surveiller, enquêter, gérer les actes de prélèvements, suivre des populations animales et la qualité des habitats, me semblent absolument dérisoires...

Je pense que les temps actuels entretiennent de profondes divisions entre les différentes façons d'agir pour l'environnement et opposent des groupes sociaux dont les actes sont extrêmes. Tout est très politisé, très revendiqué. Il n'y a aucune harmonie. De profonds ressentiments peuvent-ils être latents ? Certains groupes qui ont une relation économique à l'environnement sont et seront dans un conflit d'intérêt systématique. Avec eux, la question de la transition écologique va être compliquée...

Heureusement que l'observation des oiseaux qui font de la résistance me reconforte ! Les Grands Cormorans sont des oiseaux ÉTONNANTS !!

**Dessin** : Nicolas PINCZON, 2014



### **Bibliographie :**

- ▶ Les manchots de Mandella, et autres récits océaniques - Chapitre 1- Cormoran polaire - David Grémillet - Mondes

sauvages - ACTES SUD, 2021

- ▶ Modéliser les besoins alimentaires quotidiens des Grands Cormorans hivernants : un outil bioénergétique pour la gestion de la faune - D.Grémillet, G.Wright, A.Lauder, D N. Carss, S. Wanless - JOURNAL OF APPLIED ECOLOGY, BRITISH ECOLOGICAL SOCIETY, Vol 40, n°2, avril 2003
- ▶ Blogue - David Grémillet - Océanographe - davidgremillet.com
- ▶ Publication du droit de réponse au quotidien régional L'Est Républicain - LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX DE FRANCHE-COMTE, 09 avril 2021
- ▶ Problèmes biogéographiques, écologiques et taxonomiques posés par le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* - Loïc Marion - La Terre et la Vie, revue d'écologie, vol.38, 1983
- ▶ Recensement national des Grands cormorans hivernant en France durant l'hiver 2017-2018 - Marion L. - Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Direction de l'Eau et de la Biodiversité, SESLG-Université Rennes I-CNRS, 2018
- ▶ Recensement national des colonies de Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* en France en 2018 et comparaison avec celui de 2015 - Marion L. - ALAUDA - Revue internationale d'Ornithologie - Vol.87 (3), 2019
- ▶ Le fleuve qui voulait écrire - Camille de Toledo - Manuella éditions - les liens qui libèrent, 2021
- ▶ Une espèce jugée invasive dans l'espace français : le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo* L.) - Colette Méchin - *Anthropozoologica* 42 (1), 2007
- ▶ Lot-et-Garonne : le cormoran dans la ligne de mire - Jean-Marc Lernould - SUD-OUEST, article du 15 novembre 2021
- ▶ Fédération Pêche à Agen - peche47.com
- ▶ Ci-gît l'amer - Guérir du ressentiment - Essai - Cynthia Fleury - éd Gallimard, 2020
- ▶ Silure monstre des rivières - Comment lutter contre le Silure, fléau des rivières - A.Paul, P.Chaillier, Ph.Rioux - La Dépêche du Midi du 09 mai 2021
- ▶ La menace du silure plane sur les écosystèmes d'eau douce européens | National Geographic - <https://www.nationalgeographic.fr/animaux/la-menace-du-silure-plane-sur-les-ecosystemes-eau-douce-europrens>
- ▶ Études des interactions du Silure glane (*Silurus glanis*) avec l'ichtyofaune métropolitaine - N.Guillerault, S.Delmotte, N.Poulet, F.Santoul - Rapport final ONEMA, ECOLAB, 2015
- ▶ Les Poissons d'eau douce de France - Philippe KEITH, Henri PERSAT, Éric FEUNTEUN et Jean ALLARDI - Biotope éditions, Publications scientifique du Muséum, collection inventaires et biodiversité, 2011
- ▶ L'animal et la mort - Chasses, modernité et crise du sauvage - Charles Stépanoff - Sciences sociales du vivant - éd La Découverte, 2021
- ▶ Faut-il en finir avec les oiseaux-nazis ? - Alain Bougrain-Dubourg - charliehebdo.fr, décembre 2021